

Année scolaire :

Demande de participation au financement d'un projet pédagogique éducatif et culturel (P.P.E.C.)

Dépôt des demandes à retourner par courrier pour les séjours se déroulant de :

- septembre à décembre : 15 juillet n-1 dernier délai
- janvier à juin : 15 novembre n-1 dernier délai

Attention : Seuls les dossiers comportant l'intégralité des informations demandées ci-dessous seront instruits.

Documents à joindre obligatoirement : Bilans des projets subventionnés l'année précédente. **La remise du bilan pour chaque projet conditionne l'attribution d'une nouvelle subvention l'année suivante.** Tout dossier incomplet sera automatiquement retourné.

Identification du Demandeur

Canton : _____ Effectif total : _____
Collège : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Fax : _____
Nom du Principal : _____ Courriel : _____

Référent du projet au sein de l'Etablissement (unique interlocuteur)

Nom / Prénom : _____ Fonction : _____
Tél. : _____ Courriel : _____

Avis du Conseil d'Administration et Visa du Principal

- Favorable
 Défavorable

Le président du Conseil d'Administration

Nom : _____

Date et signature :

Cachet :

Avis du Comité de sélection

Date de réunion du comité de sélection : _____

- Favorable
 Défavorable

Motif(s) :

Renseignement concernant l'Action (hors séjours linguistiques)

Rappel : Joindre en complément un dossier de présentation **exhaustif** du contenu du projet (de préférence sous format numérique).

Intitulé du projet : _____

Thématique(s) retenue(s) : Santé, bien-être, sport Numérique Orientation, découverte des métiers
 Citoyenneté, ouverture du monde Environnement/Développement durable
 Sciences et technologie Résidence d'artiste Culture

Inscrit dans le projet d'établissement : OUI NON

Précisez dans quelle mesure : _____

Nombre de classe(s) concernée(s) : _____

Niveau : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} Ulis ENAF Relais SEGPA

Nombre total d'élèves concernés par l'action : _____

Expliquez pourquoi : _____

Date de mise en œuvre de l'action : _____ Durée : _____

Si le projet nécessite une planification sur plusieurs années scolaires, expliquez pourquoi : _____

Présentation des étapes successives du projet

Indiquer à quels moments sont mobilisés les moyens humains et/ou matériels ainsi que les mois concernés.

Actions menées	Moyens		Calendrier		
	Humains	Matériels	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre

Budget

Coût total du projet : _____ Coût restant à la charge des familles : _____

Coût par élève : _____

Merci de compléter l'annexe 1 ci-joint

***Pour rappel :** La subvention allouée pour chaque projet ne peut excéder 3 000 €. Toutefois, et conformément aux exigences des finances publiques, l'aide du Département ne pourra excéder 80 % du budget total.*

Suivi du Projet

Indiquez les prolongements éventuels que vous pensez donner au projet en vous appuyant sur les résultats obtenus pour les élèves, le collège et son environnement :

Evaluation du projet

Description de la méthode et lister les critères d'évaluation retenus :

Evaluation de l'équipe pédagogique (indicateurs) :

Evaluation des collégiens (Restitution par la production sous différentes formes aux choix) :

Historiques des actions de l'année précédente

Important :

La remise du bilan pour chaque projet conditionne l'attribution d'une nouvelle subvention l'année suivante.

Les bilans des actions précédentes doivent obligatoirement être joints.

Les demandes de reports de reliquat doivent faire l'objet d'une demande écrite argumentée
(Expliquer pourquoi la subvention accordée n'a pas été utilisée en totalité).

Intitulé du projet : _____

Nombre d'élèves : _____ Niveau : _____

Montant de subvention accordé par le CD27 : _____ Bilan : OUI NON

Montant du reliquat :

Intitulé du projet : _____

Nombre d'élèves : _____ Niveau : _____

Montant de subvention accordé par le CD27 : _____ Bilan : OUI NON

Montant du reliquat :

Intitulé du projet : _____

Nombre d'élèves : _____ Niveau : _____

Montant de subvention accordé par le CD27 : _____ Bilan : OUI NON

Montant du reliquat :

Annexe 1 : Budget Prévisionnel du Projet

Pour rappel : La subvention allouée pour chaque projet ne peut excéder 3000 €.

Toutefois, et conformément aux exigences des finances publiques,

l'aide du Département ne pourra excéder 80% du budget total.

Le budget devra par ailleurs être équilibré en dépense et en recette. Total A = Total B

DEPENSES		RECETTES		
			Taux	Montant
Supports pédagogiques (À détailler)		Education nationale (Hors HSE) : - Inspection Académique - Rectorat -		
Intervenant(s) extérieur(s) (À détailler)		Collège : participation à hauteur de 20 % minimum des dépenses éligibles (hors FSE et participation des familles).		
		Conseil départemental : participation à hauteur de 80 % maximum des dépenses éligibles. Précisez les services sollicités : - -		
Transports (À détailler)		Autres collectivités (à préciser) : - Région - Commune - Communauté de communes - Drac -		
Autres frais (À détailler)		Participation des Familles		
		Autres financeurs (à préciser) : - FSE - APE -		
TOTAL A	TOTAL B			

Montant total des reliquats de l'année précédente : _____

Signature du Principal et cachet de l'Etablissement

A _____, le _____

Annexe 2 : Synthèse du projet

Collège :

Intitulé du projet	Mondant sollicité	Avis du Comité de Sélection		Montant Accordé
		Favorable	Défavorable	
	€			€